

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES GALLY MAULDRE**

**L'an deux mille treize,**

Le seize janvier à dix huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la maison des associations de Crespières sous la présidence de Manuelle WAJSBLAT, Présidente

**Présents :**

Commune d'ANDELU : Michèle BOUGNOTEAU, Olivier RAVENEL

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL, Bertrand CAFFIN

Commune de CHAVENAY : Denis FLAMANT, Cécile GERMAINE

Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN, Raymond METZGER

Commune de DAVRON : Louise de GONCOURT, Valérie PIERRÈS

Commune de FEUCHEROLLES : Patrick LOISEL (*arrivé à 18h15*), Katrin VARILLON, Etienne de POMMERY

Commune d'HERBEVILLE : Laurent THIRIAU

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Max MANNÉ, Michel GROH

Commune de MAULE : Laurent RICHARD, Bernard VILLIER, Alain SENNEUR, Armelle MANTRAND, Alain PALADE

Commune de MONTAINVILLE : Eric MARTIN, Patrick PASCAUD

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Manuelle WAJSBLAT, Christine ALLIBERT, Caroline PEREDA, Bertrand CHANZY, Michel BACHMANN,

**Procuration(s) :**

François DELALANDE à Laurent THIRIAU

**Secrétaire de séance :** Michel GROH

Madame la Présidente constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18h00.

A) Notes de Synthèses :

Entendu les exposés des rapporteurs et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ADOPTE** les délibérations suivantes :

**N° 2013-01/11 : Création des commissions communautaires - Élection de leurs membres pour chaque commission**

**DECIDE**, à l'unanimité, la création de sept (7) commissions communautaires permanentes.

**FIXE** le nombre de membres pour chacune d'elle à treize (13).

**ELIT**, à l'unanimité, en leur sein, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, les membres ci-après :

1<sup>ère</sup> commission communautaire en charge du développement économique

Sont élus :

Commune d'ANDELU : Olivier RAVENEL  
Commune de BAZEMONT : Bertrand CAFFIN  
Commune de CHAVENAY : Denis FLAMANT  
Commune de CRESPIERES : Raymond METZGER  
Commune de DAVRON : Louise de GONCOURT  
Commune de FEUCHEROLLES : Patrick LOISEL  
Commune d'HERBEVILLE : Laurent THIRIAU  
Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Max MANNÉ  
Commune de MAULE : Laurent RICHARD et Alain PALADE  
Commune de MONTAINVILLE : Eric MARTIN  
Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Christine ALLIBERT et Caroline PEREDA

2<sup>ème</sup> commission communautaire en charge de la communication

Sont élus

Commune d'ANDELU : Olivier RAVENEL  
Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL  
Commune de CHAVENAY : Cécile GERMAINE  
Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN  
Commune de DAVRON : Louise de GONCOURT  
Commune de FEUCHEROLLES : Katrin VARILLON  
Commune d'HERBEVILLE : Laurent THIRIAU  
Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Max MANNÉ  
Commune de MAULE : Laurent RICHARD et Bernard VILLIER  
Commune de MONTAINVILLE : Eric MARTIN  
Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Christine ALLIBERT et Michel BACHMANN

3<sup>ème</sup> commission communautaire en charge de l'aménagement de l'espace communautaire, de la protection et de la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ainsi que du logement

Sont élus

Commune d'ANDELU : Olivier RAVENEL  
Commune de BAZEMONT : Bertrand CAFFIN  
Commune de CHAVENAY : Denis FLAMANT  
Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN  
Commune de DAVRON : Valérie PIERRÈS  
Commune de FEUCHEROLLES : Etienne de POMMERY  
Commune d'HERBEVILLE : Laurent THIRIAU  
Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Michel GROH  
Commune de MAULE : Bernard VILLIER et Armelle MANTRAND  
Commune de MONTAINVILLE : Eric MARTIN  
Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Christine ALLIBERT et Bertrand CHANZY

4<sup>ème</sup> commission communautaire en charge des équipements culturels et sportifs et des actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse

Sont élus :

Commune d'ANDELU : Olivier RAVENEL  
Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL  
Commune de CHAVENAY : Denis FLAMANT  
Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN  
Commune de DAVRON : Louise de GONCOURT  
Commune de FEUCHEROLLES : Patrick LOISEL  
Commune d'HERBEVILLE : Laurent THIRIAU  
Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Max MANNÉ  
Commune de MAULE : Alain SENNEUR et Bernard VILLIER  
Commune de MONTAINVILLE : Eric MARTIN  
Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Christine ALLIBERT et Michel BACHMANN

5<sup>ème</sup> commission communautaire en charge des transports et des déplacements et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)

Sont élus :

Commune d'ANDELU : Michèle BOUGNOTEAU  
Commune de BAZEMONT : Bertrand CAFFIN  
Commune de CHAVENAY : Cécile GERMAINE  
Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN  
Commune de DAVRON : Valérie PIERRÈS  
Commune de FEUCHEROLLES : Katrin VARILLON  
Commune d'HERBEVILLE : François DELALANDE  
Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Max MANNÉ  
Commune de MAULE : Alain PALADE et Armelle MANTRAND  
Commune de MONTAINVILLE : Patrick PASCAUD  
Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Caroline PEREDA et Michel BACHMANN

6<sup>ème</sup> commission communautaire en charge de la petite enfance et des actions en faveur des personnes âgées

Sont élus :

Commune d'ANDELU : Michèle BOUGNOTEAU  
Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL  
Commune de CHAVENAY : Cécile GERMAINE  
Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN  
Commune de DAVRON : Louise de GONCOURT  
Commune de FEUCHEROLLES : Patrick LOISEL  
Commune d'HERBEVILLE : François DELALANDE  
Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Max MANNÉ  
Commune de MAULE : Alain SENNEUR et Bernard VILLIER  
Commune de MONTAINVILLE : Patrick PASCAUD  
Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Bertrand CHANZY et Caroline PEREDA

7<sup>ème</sup> commission communautaire en charge des finances

Sont élus

Commune d'ANDELU : Michèle BOUGNOTEAU  
Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL  
Commune de CHAVENAY : Denis FLAMANT  
Commune de CRESPIERES : Raymond METZGER  
Commune de DAVRON : Valérie PIERRÈS  
Commune de FEUCHEROLLES : Etienne de POMMERY  
Commune d'HERBEVILLE : François DELALANDE  
Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Michel GROH  
Commune de MAULE : Laurent RICHARD et Alain PALADE  
Commune de MONTAINVILLE : Patrick PASCAUD  
Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Christine ALLIBERT et Bertrand CHANZY

**Vote à l'unanimité.**

**N° 2013-01/12 : Création de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées**

**DECIDE** de créer une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, qui sera composée d'un représentant par commune membre.

**ELIT** les membres de la CLECT ainsi qu'il suit :

Pour la commune d'ANDELU	: Michèle BOUGNOTEAU
Pour la commune de BAZEMONT	: Jean-Bernard HETZEL
Pour la commune de CHAVENAY	: Béatrice CHARRON
Pour la commune de CRESPIERES	: Raymond METZGER
Pour la commune de DAVRON	: Valérie PIERRÈS
Pour la commune de FEUCHEROLLES	: Etienne de POMMERY
Pour la commune d'HERBEVILLE	: Laurent THIRIAU
Pour la commune de MAREIL-SUR-MAULDRE	: Michel GROH
Pour la commune de MAULE	: Laurent RICHARD
Pour la commune de MONTAINVILLE	: Patrick PASCAUD
Pour la commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE	: Manuelle WAJSBLAT

**PREND ACTE** que les agents territoriaux exerçant dans les communes pourront participer à titre d'experts et sur demande des membres élus des communes, aux travaux de la CLECT.

**Vote à l'unanimité.**

**N° 2013-01/13 : Création et élection de la Commission d'Appel d'Offres**

**ELIT** les membres de la Commission d'Appel d'Offres ainsi qu'il suit :

<b>Membres de la C.A.O</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Adriano BALLARIN	Michel GROH
Eric MARTIN	Laurent THIRIAU
Alain SENNEUR	Denis FLAMANT
Olivier RAVANEL	Jean-Bernard HETZEL
Patrick LOISEL	Louise de GONCOURT

**Vote à l'unanimité.**

**N° 2013-01/14 : Adhésion de la communauté de communes et élection des délégués au sein du SITS pour le compte des communes d'Andelu, Bazemont et Maule**

**DEMANDE** l'adhésion de la Communauté de Communes au Syndicat Intercommunal de Transports Scolaire de Mantes-Maule-Septeuil (SITS) pour les communes d'Andelu, Bazemont et Maule.

**DEMANDE** au Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires de Mantes-Maule-Septeuil (SITS) de délibérer sur la demande d'adhésion de la Communauté de Communes en engageant la procédure de consultation et le cas échéant la procédure de modification des statuts prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales.

**ELIT** pour représenter la Communauté de Communes au SITS :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Pour la commune d'Andelu</b>	
Bruno LE BRETON	Olivier RAVANEL
Michèle BOUGNOTEAU	Gilles MINELLA
<b>Pour la commune de Bazemont</b>	
Martine BOHIC	Françoise VERCAMBRE
Annie VAGNON	Martine DELORENZI
<b>Pour la commune de Maule</b>	
Michèle DUBOIS	Alain SENNEUR
Hanane AHSSISSI	Marylin RIBAK

**Vote à l'unanimité.**

**N° 2013-01/15 : Adhésion de la communauté de communes et élection des délégués au sein du SIEED pour le compte des communes d'Andelu, Bazemont, Crespières, Herbeville, Montainville, Maule, et Davron**

**DEMANDE** l'adhésion de la Communauté de Communes au Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d'Élimination des Déchets (SIEED) pour les communes d'Andelu, Bazemont, Crespières, Herbeville, Montainville, Maule et Davron.

**DEMANDE** au Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d'Élimination des Déchets (SIEED) de délibérer sur la demande d'adhésion de la Communauté de Communes en engageant la procédure de consultation et le cas échéant la procédure de modification des statuts prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales.

**ELIT** pour représenter la Communauté de Communes au SIEED :

Titulaires	Suppléants
<b>Pour la commune d'Andelu</b>	
Olivier RAVANEL	Michèle BOUGNOTEAU
Gilles MINELLA	Jean-Yves BENOIST
<b>Pour la commune de Bazemont</b>	
Jean-Bernard HETZEL	Pierre GIAFFERI
Pascale VERCEL	Annie VAGNON
<b>Pour la commune de Crespières</b>	
Adriano BALLARIN	Yanis. BAPTISTA
Marie-Laure ABRAHAM	Raymond METZGER
<b>Pour la commune de Herbeville</b>	
Laurent THIRIAU	Vincent CAMPION
François DELALANDE	Lydie VILLIERS
<b>Pour la commune de Montainville</b>	
Sebastien LEFRANCOIS	Patrick PASCAUD
Jean-Claude GOURDET	Valérie BELLET
<b>Pour la commune de Maule</b>	
Laurent RICHARD	José ANTUNES

Jean-Christophe SEGUIER	Robert SADOU
<b>Pour la commune de Davron</b>	
Louise de GONCOURT	Michel BARDOU
Yves LALLEMANT	Pascal JOUTEL

**Vote à l'unanimité.**

**N° 2013-01/16 : Adhésion de la communauté de communes et élection des délégués au sein du SIVOM de la région de Maule pour le compte des communes d'Andelu, Bazemont, Crespières, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Montainville et Maule**

**DEMANDE** l'adhésion de la Communauté de Communes au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) pour les communes d'Andelu, Bazemont, Crespières, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Montainville et Maule.

**DEMANDE** au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) de délibérer sur la demande d'adhésion de la Communauté de Communes en engageant la procédure de consultation et le cas échéant la procédure de modification des statuts prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales.

**ELIT** pour représenter la Communauté de Communes au SIVOM :

Titulaires	Suppléants
<b>Pour la commune d'Andelu</b>	
Michèle BOUGNOTEAU	Olivier RAVENEL
Gilles MINELLA	Bruno ECORCHEVELLE
<b>Pour la commune de Bazemont</b>	
Martine DELORENZI	Jean-Bernard HETZEL
Martine LEMAIRE	Jean-Pierre ROULIER
<b>Pour la commune de Crespières</b>	
N'a pas désigné de délégués	
N'a pas désigné de délégués	
<b>Pour la commune de Herbeville</b>	
Françoise LANDUREAU	Vincent CAMPION

Denis CHEVET	Jeanne GARNIER
<b>Pour la commune de Mareil-sur-Mauldre</b>	
Jacqueline SCARPETTA	Valérie LOURY
Frédérique ESCANDE	Luc URBAIN
<b>Pour la commune de Montainville</b>	
Sophie MALLEDAN	Claire MERCKLING
Stéphane DEBRAS	Sophie CHAPOTOT
<b>Pour la commune de Maule</b>	
Laurent RICHARD	Alain BARANGER
Alain SENNEUR	Robert SADOU

**Vote à l'unanimité.**

**N° 2013-01/17 : Adhésion de la communauté de communes et élection des délégués au sein du SIAERG pour le compte des communes de Crespières, Chavenay, Davron, Feucherolles et Saint-Nom-la-Bretèche**

**DEMANDE** l'adhésion de la Communauté de Communes au Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Ru de Gally (SIAERG) pour les communes de Crespières, Chavenay, Davron, Feucherolles et Saint-Nom-la-Bretèche.

**DEMANDE** au Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Ru de Gally (SIAERG) de délibérer sur la demande d'adhésion de la Communauté de Communes en engageant la procédure de consultation et le cas échéant la procédure de modification des statuts prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales.

**ELIT** pour représenter la Communauté de Communes au SIAERG :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Pour la commune de Crespières</b>	
Adriano BALLARIN	Raymond METZGER
Yanis BATISTA	Marie-Laure ABRAHAM
<b>Pour la commune de Chavenay</b>	
Denis FLAMAND	Mikaela ACKERMANN

Philippe NIVARD	Edmond PAWELS
<b>Pour la commune de Davron</b>	
Bruno CHATEL	D. GUIBOUT
André GEORGET	Pascal JOUTEL
<b>Pour la commune de Feucherolles</b>	
Peter SJOSTROM	Michel FREMIN
<b>Pour la commune de Saint-Nom-la-Bretèche</b>	
Bertrand CHANZY	Philippe CHIVOT

**Vote à l'unanimité.**

**N° 2013-01/18 : Adhésion de la communauté de communes et élection des délégués au sein du Syndicat Intercommunal d'Entretien et d'Aménagement du Bassin de la Mauldre Aval, du ru de Riche et de la Rouase pour le compte des communes de Bazemont, Mareil s/Mauldre, Herbeville, Montainville et Maule**

**DEMANDE** l'adhésion de la Communauté de Communes au Syndicat Intercommunal d'Entretien et d'Aménagement du Bassin de la Mauldre Aval, du ru de Riche et de la Rouase pour les communes de Bazemont, Mareil sur Mauldre, Herbeville, Montainville et Maule.

**DEMANDE** au Syndicat Intercommunal d'Entretien et d'Aménagement du Bassin de la Mauldre Aval, du ru de Riche et de la Rouase de délibérer sur la demande d'adhésion de la Communauté de Communes en engageant la procédure de consultation et le cas échéant la procédure de modification des statuts prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales.

**ELIT** pour représenter la Communauté de Communes au Syndicat Intercommunal d'Entretien et d'Aménagement du Bassin de la Mauldre Aval, du ru de Riche et de la Rouase :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Pour la commune de Bazemont</b>	
Jacques GASCOIN	Martine LEMAIRE
Pascale VERCEL	Edith THEBAULT
<b>Pour la commune de Mareil sur Mauldre</b>	
Gérard GUERRE	Pascal ARDOUIN
Jacqueline LETISSIER	Régis DAGORY

<b>Pour la commune de Herbeville</b>	
Peggy DANNEQUIN	Lydie VILLIERS
Patrice RODA	Jeanne GARNIER
<b>Pour la commune de Montainville</b>	
Jean-Claude GOURDET	Jean-Luc BOT
Patrick PASCAUD	Soizic STIGLITZ
<b>Pour la commune de Maule</b>	
Bernard VILLIERS	Armelle MANTRAND
Claude MANTRAND	Jean-Christophe SEGUIER

**Vote à l'unanimité.**

**N° 2013-01/19 : Adhésion de la communauté de communes et élection des délégués au sein du SIDOMPE pour le compte des communes de Mareil-sur-Mauldre, Chavenay, Feucherolles et Saint-Nom-la-Bretèche**

**DEMANDE** l'adhésion de la Communauté de Communes au Syndicat Intercommunal pour la Destruction d'Ordures Ménagères et la Production d'Énergie (SIDOMPE) pour les communes de Mareil-sur-Mauldre, Chavenay, Feucherolles et Saint-Nom-la-Bretèche.

**DEMANDE** au Syndicat Intercommunal pour la Destruction d'Ordures Ménagères et la Production d'Énergie (SIDOMPE) de délibérer sur la demande d'adhésion de la Communauté de Communes en engageant la procédure de consultation prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales.

**ELIT** pour représenter la Communauté de Communes au SIDOMPE :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Pour la commune de Mareil-sur-Mauldre</b>	
Michel GROH	Eric PINAUD
Hélène MAIRESSE	Bridgit LOUSA
<b>Pour la commune de Chavenay</b>	
Jean –Marc PROVOST	Carole PETIT
Mikaela ACKERMANN	Gérard BENKEMOUN
<b>Pour la commune de Feucherolles</b>	

Etienne B. de POMMERY	Peter SJOSTROM
Laurence de VILLERS	Isabelle GARDE
<b>Pour la commune de Saint-Nom-la-Bretèche</b>	
Patricia ROULOT	Debra BOULAIS
Philippe CHIVOT	André VAURIE

**Vote à l'unanimité.**

**N° 2013-01/20 : Convention avec l'ESAT de la Mauldre pour des prestations de portage de repas sur la commune de Maule**

**APPROUVE** la convention à intervenir avec l'ESAT de la Mauldre pour la mise à disposition de 4 travailleurs handicapés dans le cadre d'un détachement en autonomie totale pour des prestations de portage de repas en centre ville de Maule.

**AUTORISE** le Président à signer ladite convention.

**DIT** que la dépense correspondante sera inscrite au budget de l'exercice concerné, dans le cadre des charges transférées.

**Vote à l'unanimité.**

**N° 2013-01/21 : Reprise des tarifs communaux pour la facturation des services transférés : accueil de loisirs, portage de repas et maintien à domicile**

**DECIDE** que la Communauté de Communes se substitue à l'ensemble des droits et obligations des communes membres découlant de l'exécution des délibérations ci-dessous fixant les tarifs des services transférés susvisés :

- Délibérations du conseil municipal de Feucherolles du 19/01/2009, de Maule du 26/03/2012, de Crespières du 22/05/2012 et de Chavenay du 21/05/2012 fixant en dernier les tarifs de l'accueil de loisirs
- Délibération du conseil d'administration du CCAS de la commune de Maule en date du 13 septembre 2011 et de Saint-Nom-Nom-la-Bretèche en date du 9/12/2011 fixant en dernier lieu les tarifs applicables aux usagers du service de portage à domicile,
- Délibération du conseil d'administration du CCAS de la commune de Saint-Nom-Nom-la-Bretèche en date du 7/05/2010 fixant en dernier lieu les tarifs applicables aux usagers du service d'aide à domicile.

**PRECISE** que les délibérations susvisées sont annexées à la présente.

**Vote à l'unanimité.**

**N° 2013-01/22 : Création du tableau des effectifs**

**APPROUVE** le tableau des **emplois permanents à temps complet** de la Communauté de communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, date de création de l'EPCI, comme suit :

Cadres d'emplois	Grades	Nombres d'emplois
<b>Filière administrative</b>		
Rédacteur	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2 <sup>e</sup> classe	1
	Adjoint administratif de 2 <sup>e</sup> classe	1
<b>Filière animation</b>		
Animateur territorial	Animateur territorial	1
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation de 1 <sup>ère</sup> classe	1
<b>Filière médico-sociale</b>		
Agent social territorial	Agent social de 1 <sup>ère</sup> classe	1
	Agent social de 2 <sup>ème</sup> classe	2

**DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés seront inscrits au budget de l'exercice en cours.

**Vote à l'unanimité.**

**N° 2013-01/23 : Création d'emplois pour un accroissement temporaire et/ou saisonnier d'activité dans les centres de Loisirs**

**AUTORISE** le recrutement en tant que de besoin d'agents contractuels dans le cadre d'un accroissement temporaire et/ou saisonnier d'activité dans les centres de loisirs dans les conditions fixées par l'article 3, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> alinéa de la loi du 26 janvier 1984 précitée :

- Pour une période de 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- Pour une période de 6 mois maximum pendant une même période de 12 mois pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

**PRECISE** que la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats sera fonction de la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

**DIT** que la dépense correspondante sera inscrite au budget de l'exercice concerné, dans le cadre des charges transférées.

**Vote à l'unanimité.**

**N° 2013-01/24 : Désignation d'un représentant en vue de siéger au collège des EPCI de l'Assemblée spéciale de l'Etablissement Public Foncier des Yvelines (EPFY)**

**DESIGNE** Denis FLAMANT pour siéger au collège des EPCI de l'Assemblée spéciale de l'Etablissement Public Foncier des Yvelines

**PRECISE** que la prochaine réunion de l'Assemblée spéciale est prévue le 31 janvier 2013.

**Vote à l'unanimité.**

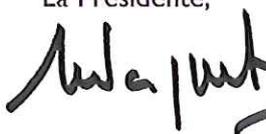
B) Questions diverses

La séance prend fin à 19h30

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche, le 23 janvier 2013

Affiché le 24 janvier 2013

La Présidente,



Manuelle WAJSBLAT